



COMPTE RENDU DU **CONSEIL MUNICIPAL** **DU LUNDI 9 MAI 2022**

Présents : F.HINDRÉ- A.LUCAS - L.LAINÉ- N.THOMAS - A.DAVID -
S.ABRAHAM-S.LE MÉE -J.M.VIDELOT- M.PINÇON- P.THOMAS-

Absent excusé : S.GILLOT a donné procuration à François Hindré

Madame Anaik LUCAS a été désigné comme secrétaire de séance.

ANNULATION DES ELECTIONS

L'annulation du scrutin du 2^{ème} tour des présidentielles a fait l'objet du premier point à l'ordre du jour du Conseil. Après un tour de table, il a été convenu qu'un message du Conseil Municipal constituera l'éditorial du prochain afin d'informer au mieux nos administrés.

TRAVAUX VOIRIE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que l'entreprise retenue pour le marché de voirie communautaire est EUROVIA.

Le Conseil Municipal est amené à se prononcer pour connaître la tranche retenue

- Tranche ferme (Rue de la Forge)
- Tranche optionnelle (Aménagement parking ancienne salle et abords rue du Lin)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient les 2 tranches et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires au marché.

ATELIER MUNICIPAL

Les différentes entreprises sollicitées ont répondu au marché concernant l'atelier municipal. L'ensemble des devis est en cours d'analyse par l'architecte Mr. Lemoine pour un retour fin mai.

EAU : ETUDE DE PERIMETRE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la consultation mise en place par le SDAEP pour l'attribution de l'étude du périmètre du captage de Patautivy.

REVISION DU PLUI

Des corrections mineures peuvent intervenir sur le PLUI voté en mars 2021. Une commission communale constituée de :

Angélique DAVID

Miguel PINCON

Pierrick THOMAS

Anaïk LUCAS

Loïc LAINÉ

François HINDRE

Est mise en place pour cela et devra rendre ses conclusions pour début juillet.

MAISON DE LA SANTÉ

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu de Monsieur le Maire d'Uzel pour l'invitation à une réunion le 31 mai à 19h pour échanger sur une maison de la santé.

DEMANDE D'ACTIVATION DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES : RENOVATION ET PERFORMANCE ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la demande auprès de Loudéac Communauté Bretagne Centre de l'activation du dispositif d'accompagnement des communes au titre de la rénovation et de la performance énergétique de l'ancienne salle des fêtes pour un montant de 25 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité la demande et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'opération.

DEMANDE D'ACTIVATION DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES : REDYNAMISATION ET ATTRACTIVITE DES CENTRES-BOURGS ET CENTRES-VILLES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la demande auprès de Loudéac Communauté Bretagne Centre de l'activation du dispositif d'accompagnement des communes au titre de la redynamisation et l'attractivité des centres-bourgs et centres-villes pour l'aménagement d'un commerce de proximité intégré dans l'opération de rénovation de l'ancienne salle et d'un appartement mis à disposition du gérant. Une restructuration des abords en développant les cheminements doux est également associée à cette opération. Le montant demandé est de 25 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité la demande et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'opération.